

République Française
Département
de la Nièvre

Compte-rendu de la commune de Champvert
séance du 18/11/2014

L' an 2014 et le 18 Novembre à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie de CHAMPVERT sous la présidence de Monsieur CAILLOT Daniel, Maire.

Présents : M. CAILLOT Daniel, Maire, Mmes : BERNIER Corinne, CHARLOT Céline, OLLIER Françoise, VEILLEROT Michèle, VRAY Stéphanie, WALSZEWski Aurélie, MM : BANSE Serge, GAUCHER Noël, JANKECH Augustin, PETILLOT Jérôme, THOMAS Christian

Absents :

Excusé(s) ayant donné procuration : M. COULON Jean-Michel à M. PETILLOT Jérôme

Excusé(s) : Mme RAGOUGNEAU Maude, M. DEBOFFE Christian

Secrétaire de séance : M. THOMAS Christian

Date de la convocation : 07/11/2014

2014/052 : Classement en agglomération du hameau de La Copine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'installation prochaine d'un site de loisirs à La Copine, il a été considéré par le Conseil Général que compte tenu de la densité du support bâti, il y a lieu de classer en agglomération le hameau de La Copine sur la route départementale n°136 PR 1+800 à PR2 + 145. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

2014/053 : Affectation DCE 214

Monsieur le Maire évoque un courrier du Conseil Général concernant l'attribution de la DCE 2014 d'un montant de 8 368€.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que cette DCE sera affectée au remplacement des fenêtres dans les bâtiments communaux.

2014/054 : Décision modificative commune

Afin de financer les travaux de remplacement des fenêtres aux écoles, une décision modificative au budget doit être effectuée :

D 21312 : 2627,34€

R 021 : 2627,34€

D 022 : - 2627,34€

D 023 : 2627,34€

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette décision modificative.

2014/055 : Contrat de maintenance défibrillateur

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un contrat de maintenance concernant le défibrillateur. Ce contrat de maintenance et d'entretien émanant de la société Schiller est triennal et d'un montant de 114€ TTC.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce contrat.

2014/056 : Tarifs Location Centre Guy Lacroûte

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location du Centre Guy Lacroûte, à compter du 1er janvier 2015, comme suit :

* Habitants de la Commune :

- 1 journée : 130€

- 2 jours : 200€

- Caution : 500€
- Ménage : 80€

* Gens Hors Commune :

- 1 journée : 240€
- 2 jours : 320€
- Caution : 500€
- Ménage : 80€

* Associations Commune :

- Gratuit
- Ménage : 80€

* Associations Hors Commune :

- 1 journée : 240€
- 2 jours : 320€
- Caution : 500€
- Ménage : 80€

2014/057 : Tarifs Location Salle Annexe

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location de la Salle Annexe, à compter du 1er janvier 2015, comme suit :

* Gens de la Commune :

- 1 journée : 60€
- 2 jours : 100€
- Caution : 300€
- Ménage : 50€

* Gens Hors Commune :

- 1 journée : 100€
- 2 jours : 150€
- Caution : 300€
- Ménage : 50€

* Associations de la Commune :

- Gratuit
- Ménage : 50€

* Associations Hors Commune :

- 1 journée : 100€
- 2 jours : 150€
- Caution : 300€
- Ménage : 50€

2014/058 : Tarifs Location Maison Eclusière (Gîte de l'Ecluse n°33)

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location du gîte de l'Ecluse n°33, à compter du 1er janvier 2015, comme suit :

- 3 jours : 120€
- 1 semaine : 250€
- Caution Location : 500€
- Caution Ménage : 60€
- Location à la nuitée : 15€ par personne

* Location mensuelle :

- Période hiver (de Octobre à Avril) : 550€ charges comprises

- Période été (de Mai à Septembre) : 450€

2014/059 : Taxe Assainissement

Le Conseil Municipal fixe le montant de la taxe d'assainissement, à compter du 1er janvier 2015, à 0,70€

2014/060 : Tarifs Restaurant Scolaire

Le Conseil Municipal fixe les tarifs du restaurant scolaire, à compter du 1er janvier 2015, comme suit :

- Enfants : 2,25€
- Adultes : 4,00€
- Verneuil : 3,40€

2014/061 : Tarifs Garderie

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de la garderie, à compter du 1er janvier 2015, comme suit :

- Garderie du Matin : 0,80€
- Garderie du Soir : 1,10€

2014/062 : Tarifs Concession Cimetière

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des concessions, à compter du 1er janvier 2015, comme suit :

- 15 ans : 70€
- 30 ans : 140€
- 50 ans : 260€

2014/063 : Tarifs Photocopies Couleur

Le Conseil Municipal fixe le tarif des photocopies couleur, à compter du 1er janvier 2015, à 0,20€ la photocopie.

Les photocopies noir et blanc seront gratuites uniquement pour les Associations et les administrés de la Commune.

2014/064 : Décision Modificative

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

- D 21313 : 3003,06€
- R 021 : 3003,06€
- D 022 : - 1017,45€
- D 023 : 3003,06€
- D 615603 : -767,00€
- D 615604 : - 1218,61€

2014/065 : Vente de terrains

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délibération (en date du 21 février 2014) avait été prise concernant une vente de terrains situés aux Jolés (Parcelles A 1807 et A 1808) au profit de Monsieur BEGUIN.

Le Conseil Municipal maintient cette décision et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente.

2014/066 : Vente de terrain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délibération (en date du 15 mars 2012) avait été prise concernant une vente de terrain situé rue Jean Lhospied (Parcelle A 1787) au profit de Monsieur PONSOT.

Le Conseil Municipal maintient cette décision et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente.

2014/067 : Décision modificative

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

- D 61523 : - 6000€
- D 61522 : - 2000€
- D 6413 : 3000€

D 64168 : 2000€
D 6453 : 1500€
D 6454 : 1000€
D 6218 : 500€

Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la modification de trois contrats EDF (passage heures creuses et heures pleines) au Centre Guy Lacroûte, aux vestiaires du stade et à la maison éclusière.

Monsieur le Maire évoque une rencontre avec Madame Lapouge, Monsieur Clément et Monsieur Rogemont, au sujet des problèmes rencontrés à la station d'épuration. Beaucoup de points noirs ont été évoqués lors de cette réunion. Des gros travaux de consolidation des réseaux et la construction d'une nouvelle station ont été évoqués.

Monsieur Pétillet et Monsieur Jankech font part aux membres du Conseil Municipal de leur rencontre avec un membre du CAUE et des techniciens du Conseil Général au sujet de l'aménagement du territoire de la Commune (fleurissement, stade, environnement cadre de vie...). Beaucoup de conseils judicieux ont été proposés.

Le Maire
Daniel CAILLOT